MARCHE D'OTTAWA.

Mercredi, 22 septembre

VIANDE—Mouton par livre, 7c. à 9c.; Lard, par 100 livres, $7.50 à $7.75; Bœuf, par 100 livres pesant, $5.50 à $6.00; veau, de 4 à 5c. la livre; mouton, 6 à 8c la livre.

VOLAILLES, GIBIER—Volailles, par couple, 35c. à 40c; poulets, par couple, 25c. à 30c.; dindons, la pièce, $1 à $1.52c; oies, 00 à 00c; canards, par couple, 40c. à 50c.

LAITERIE—Beurre en tinette, par livre, 18c. à 20c.; beurre frais, par livre, 22c. à 23c.; beurre, salé par livre, 17c. à 18c.; fromage, par livre, 14c. a 16c.; œufs, par douzaine, 12c. à 13c.

LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 35c. à 40c.; navets, par paquet, 5c.; carottes, par paquet, 3c. panais, par paquet, 3c; oignons, par paquet, 3c.

GRAINS—Blé de sarrasin, par minot, 40 à 45c.; avoine, par minot, 28c à 30c.; maïs, par minot 60 à 65c.; pois, par minot, 60 à 64c.; fèves, par minot, 90c. à $1; orge, par minot, 50c. à 55c.; blé d'automne, par minot, 1.10 $1.15; blé du printemps, par minot, 1.10 à $1.15; seigle, 73 à 75c.

FARINE—Extra double, par brl. $6.50 à $6.75; extra, par brl, 6.25 à $6.50; No. 1, par brl, 6.00 à $6.25; gruau, par brl, 4.25 à $4.50; farine de blé-d'inde, par brl. 2.75 à $3; blé broyé, par brl. $6.50 à $6.75; provende, quintal, $1 à $1.10; bran, par tonne, $12.00 à $14.00.

DIVERS—Miel, par livre, 10 à 13c.; saindoux, par livre, 10c. à 12c; suif, 5c. à 6c; laine filée, 55 par lb; bas de laine, par paire, 30c à 35c.; foin, par tonne, $6 à $8.50; paille, par tonne $5.00 à $5.50;

Peaux, par 100 lbs. $7.00 à $7.50; peaux de veau, 10c. à 12c. la livre; peaux de moutons, de 85c. à 90c.; chacune.

Bois, de $3.00 à $3.50 la corde.

MARCHES ETRANGERS.

New-York, 16

Coton, ferme 12 9/16
Blé, de 1.00 à 1.02
Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 50 cts.
Seigle nominal et sans changement, à 90½c.
Avoine, tranquille et ferme, 27c.
Suif, tranquille et ferme, 6⅛ à 00.
Orge, ferme, de 95 à 98c.
Lard, 8.42.
Saindoux, 7.15.

Chicago, 16

Farine tranquille et nominale, reçu 7,000 brls.
Blé, 0.93½.
Blé-d'Inde, 40¾ pour octobre.
Avoine, 28¾
Lard haussé à $17.50 à 17.75.
Saindoux 8.05 pour octobre.

Milwaukee, 16

Blé, No 1, 0.91½

Londres, 16

Consolidés, 97 15/16 sur compte, 4½s 112¾, 5s 106, Erié, 38⅞, do Préf. 00. Ill. Cent. 109.

Liverpool, 16

Coton actif et plus ferme, Uplands, 6 13/16, Orléans 6 15/16.

	s.	d.		s.	d.
Fleur	10	0	à	12	0
Blé du Printemps	8	6	à	9	04
Rouge d'Hiver	10	00	à	10	4
Blanc d'Hiver	9	6	à	9	8
Trefle	9	9	à	10	5
Blé d'Inde	5	0	à	0	0
Orge	5	3	à	0	0
Avoine	6	2	à	90	0
Pois	7	2	à	00	0
Saindoux	39	3	à	00	0
Lard	52	0	à	00	0
Suif	35	6	à	00	0
Bœuf	57	0	à	00	00
Promage	57	0	à	00	0

MARCHE EN GROS.

Montréal, 16

FARINE.—Supérieure extra	5	15	à	5 20
Extrà superfine	5	10	à	5 15
De goût	0	00	à	0 00
Extrà du printemps	5	15	à	5 25
Superfine	4	75	à	4 90
Farine forte de boulangers.	5	70	à	6 30
Fine	4	25	à	4 85
Moyenne	4	00	à	4 10
Recoupes	3	60	à	3 70
Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres	2	60	à	2 70
Farine en sac de la Cité (livrée)	3	05	à	3 10
Farine d'avoine	4	30	à	4 40

Farine de ble-d'inde, $2.65 à $2.75.
BLE—Blé canadien du printemps $1.20 à 1.20.
BLE-D'INDE—52c. à 53c.
AVOINE 31 à 34c. par 32 livres,
ORGE—55 à 65c.
POIS—82 à 83 par 66 lbs
SEIGLE, 72 à 73c.
Lard, $18 00 à $18.50.
Saindoux, 12 à 12.
Jambons, 10 à 12c.

PRIX DU MARCHE DE DETAIL DE MONTREAL.

Corrigés tous les Mardis et Vendredis par les Clercs du Marché Bonsecours.

	$ cts		$ cts
Laiterie.			
Beurre frais à la livre	0 15	à	0 17
Beurre salé	0 10	à	0 12
Fromage	0 10	à	0 12
Volailles.			
Dindes à la livre	0 12	à	0 13
Dindes (vieux) au couple	1 50	à	2 00
Dindes (jeunes) do	0 00	à	0 00
Oies au couple	1 00	à	1 20
Oies à la livre	0 06	à	0 07
Canards à la livre	0 08	à	0 09
Poules au couple	0 50	à	0 60
Poules à la livre	0 00	à	0 10
Poules du printemps par couple	0 30	à	0 40
Farine.			
Farine de blé, campagne 100 lbs	3 30	à	3 30
Farine d'avoine	2 40	à	2 50
Farine de blé-d'Inde	1 25	à	1 40
Sarrasin	0 00	à	0 00
Divers.			
Sucre d'érable à la livre	0 08	à	0 10
Sirop d'érable au gallon	0 80	à	1 00
Miel à la livre	0 12	à	0 15
Œufs frais à la douzaine	0 13	à	0 00
Haddock à la livre	0 06	à	0 07
Poisson frais	0 08	à	0 10
Saindoux, au seau	2 00	à	0 00
Peaux à la livre	0 00	à	0 00
Grains.			
Blé par minot	0 00	à	0 00
Pois do	0 90	à	1 00
Orge do	0 00	à	0 00
Sarrasin par minot	0 80	à	0 90
Lin do	0 00	à	0 00
Mil do	1 50	à	1 60
Blé-d'Inde do	0 00	à	0 80
Avoine à la poche	0 70	à	0 80
Fèves	1 20	à	1 30
Moulée	1 15	à	1 40
Son	0 95	à	1 00
Gibiers.			
Canards au couple	0 35	à	0 40
do noirs do	0 00	à	0 00
Pleuviers par douzaine	0 00	à	0 00
Bécasses au couple	0 00	à	0 00
Pigeons domestiques au couple	0 15	à	0 20
Perdrix au couple	0 00	à	0 00
Tourtes à la douzaine	0 00	à	0 00
Viandes.			
Bœuf à la livre (steak)	0 10	à	0 13
Do à soupe	0 04	à	0 06
Bœuf salé	0 08	à	0 10
Jambon à la livre	0 12	à	0 13
Lard do	0 09	à	0 10
Mouton do	0 08	à	0 10
Agneau, quartier	0 60	à	0 75
Veau à la livre	0 05	à	0 10
Lard par 100 livres	6 50	à	6 75
Bœuf par 100 livres	5 00	à	7 50
Saindoux à la livre	0 10½	à	0 12
Lièvres	0 20	à	0 25
Légumes.			
Pommes nouvelles au baril	2 50	à	3 50
Pommes fameuses	0 00	à	0 00
Patates au sac	0 50	à	0 60
Fèves par minot	1 10	à	1 12
Navets jaunes par brl	0 00	à	0 60
Oignons rouges par brl	5 00	à	6 00
Oignons blancs par minot	0 60	à	0 70
Carottes par minot	0 30	à	0 33
Betteraves do	0 40	à	0 50
Choux par doz	0 40	à	0 55
Oranges par caisse	8 50	à	5 00
Citrons " "	9 00	à	0 05
Raisin de Malaga par petit brl	10 00	à	0 00
Fraises par boîte	0 10	à	0 15
Radis par douzaine de paquets	0 08	à	0 10
Concombres par doz	0 60	à	0 30

MARCHE AUX BESTIAUX.

Corrigés tous les Mardis et Vendredis par le clerc du Marché Viger.

Bœuf, 1re qualité par 100 lbs.	$ 5 60	à	6 00
Bœuf, 2me qualité	4 00	à	4 50
Vaches à lait	20 00	à	25 00
Vaches extra	30 00	à	50 00
Veaux, 1re qualité	6 00	à	8 00
Veaux, 2me qualité	2 00	à	7 00
Veaux, 3me qualité	1 00	à	2 00
Moutons, 1re qualité	8 00	à	10 00
Moutons, 2me qualité	5 50	à	6 00
Agneaux, 1re qualité	5 00	à	5 50
Agneaux, 2me qualité	2 00	à	3 00
Porcs, 1re qualité	5 00	à	6 00
Porcs, 2me qualité	4 00	à	4 50
Foin et paille.			
Foin, 1re qualité, par 100 bts.	7 00	à	8 00
Foin, 2me qualité	5 00	à	6 00
Paille, 1re qualité	3 00	à	4 00
Paille, 2me qualité	2 00	à	3 00

Quelque chose qui mérite d'être connu!

C. GAGNÉ ET Cie.

Viennent d'arriver de Montréal où ils ont acheté un fonds considérable de Hardes faites et de Tweeds!

LES PLUS BELLES

Hardes faites

DANS LA VILLE.

Venez les voir. Toujours heureux de montrer les marchandises.

HABILLEMENT COMPLET POUR $7.50.

277, Rue Wellington.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Ddpartement des Terres de la Couronne.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS

Québec, 14 *août* 1880.

Avis est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'acte 36 Vict., chap. 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, aux nouveaux Edifices Provinciaux, dans la Salle de Ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, VENDREDI, le 15 OCTOBRE prochain, à 10½ heures A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir:

AGENCE DE L'OTTAWA SUPÉRIEUR.

Bloc A,	1er rang, limite nº 4,	39 milles carrés.	
"	" "	5, 61½	" "
"	" "	6, 38¾	" "
"	" "	7, 16¾	" "
"	" "	8, 19¾	" "
"	" "	9, 34½	" "
"	" "	10, 55	" "
"	" "	11, 55	" "
"	" "	12, 55	" "
"	2e "	1, 40½	" "
"	" "	2, 52½	" "
"	" "	3, 55	" "
"	" "	4, 51	" "
"	" "	5, 50	" "
"	" "	6, 50	" "
"	" "	7, 50	" "
"	" "	8, 50	" "
"	" "	9, 50	" "
"	" "	10, 50	" "
"	" "	11, 50	" "
"	" "	12, 50	" "
"	3e "	1, 50	" "
"	" "	2, 50	" "
"	" "	3, 50	" "
"	" "	4, 50	" "
"	" "	5, 50	" "
"	" "	6, 50	" "
"	" "	7, 50	" "
"	" "	8, 50	" "
"	" "	9, 50	" "
"	" "	10, 50	" "
"	" "	11, 50	" "
"	" "	12, 50	" "
Limite Canton Litchfield		4	" "

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.

Limite Rivière Rouge Sud A,	18 milles carrés.		
"	" " " B,	40	" "
"	" " " C,	50	" "
"	" " " D,	42	" "
"	" " " E,	36	" "
"	" " " F,	50	" "
"	" " " G,	50	" "
"	" " " H,	38½	" "
"	" " " I,	34	" "

AGENCE DE MONTMAGNY.

Limite nº	56, Rivière Noire,	20 milles car.	
" "	58, " "	18½	"
" "	1, " "	49	"
" "	2, " "	40	"
" "	H, " "	8½	"
" "	A.F.G, " "	38½	"
" "	60, " "	25	"
" "	3, Riv. St. Jean,	25	"
" "	4, " "	25	"
" "	61, " "	25	"
" "	62, " "	25¾	"
" "	65, " "	20	"
" "	67, " "	20	"
" "	69, " "	17½	"
" "	70, " "	16	"
" "	71, " "	14	"
" canton Ashburnton et Montminy,		16	"

AGENCE DE GRANVILLE.

Limite canton Painchaud,		15	m. c.
" Lac Témiscouata nº 1,	Est, 1er rng.	36	"
" " "	2, " "	22½	"
" " "	3, " "	36½	"
" " "	4, " "	48	"
" " "	5, " "	40	"
" " "	6, " "	36	"
Limite canton Cabano,		16	"
" "	Packington Nord-Est,	38½	"
" "	" Sud-Ouest,	31½	"
" "	Robinson Nord-Est,	38	"
" "	" Sud-Ouest,	25	"
" "	Botsford Nord-Est,	38	"
" "	" Sud-Ouest,	33	"

AGENCE DE RIMOUSKI.

Limite Lac Témiscouata,	nº 1, 2e rang,	54	m.c.
" " "	2, "	45	"
" " "	3, "	45	"
" " "	4, "	40½	"
" " "	5, "	10	"
" canton Milnikek Nord,		20	"
" " " Sud,		20	"
" rivière Jean Lévesque,	Nord,	4½	"
" " " "	Sud,	4	"
" canton Ouimet,		64	"
" arrière rivière Métis,		51	"
" canton Massé,	nº 1, Ouest,	30	"
" " Duquesnes,	2, Sud,	7	"
" rivière Touladie,	1, Nord,	20	"
" " "	1, Sud,	19½	"
" Kedzouick,	Ouest,	10	"
" "	Est,	10	"
" Causanpscul,	Nord,	10	"
" "	Sud,	10	"

AGENCE DE BONAVENTURE.

Limite rivière Nouvelle,	Ouest,	10	m. c.
" " "	Est,	10	"
" Township Ristigouche,		8½	"

AGENCE DU SAGUENAY.

Limite canton Iberville,	34½	m. c.
" fleuve Saint-Laurent, Ouest,	30	"
" " " Est,	30	"
" Rivière Laval, Sud,	25	"
" arrière Sault au Cochon, nº 1, Est,	47	"
" " " " 2, "	40½	"
" " " " 1, Ost.,	17	"
" " " " 2, "	20	"

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les coupes de bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente aux mises à prix suivantes, savoir:

Agence de l'Ottawa Supérieur,	de $50	à $100	
" " Inférieur,	de 25	à 50	
" du Saguenay et de Bonaventure,	de 8	à 15	
" de Montmagny, Granville et de Rimouski,	de 8	à 25	

et elles seront adjugées aux plus hauts enchérisseurs.

Le prix d'achat et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré), devront être payés, dans tous les cas, immédiatement après la vente de chaque location.

Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la couronne maintenant en force, ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des Agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

E. E. TACHÉ,
Assist. Commissaire
des Terres de la Couronne.

N. B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet par Ordre en Conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.

LITS DE PLUME NETTOYES.

Ayant acheté un engin, chaudière et tous les autres accessoires nécessaires à un établissement destiné à porter remède à cette terrible nuisance domestique—des lits de plume malpropres—au moyen d'une pression élevée je nettoie les plumes, en en enlevant les souillures, la graisse et la fièvre. Je répare aussi les matelas et tapis de toute sorte par le même procédé. Prix modérés. Pour donner satisfaction aux pratiques, les lits seront pesés en entrant et en sortant.

On solliciie une visite.

A. BEAUVAIS,

200, rue Cumberland.

Lits de plume et oreillers faits sur les lieux. Toute la plume est nettoyée avant de s'en servire. Tout lit de plume acheté ici est garanti avoir été passé à la vapeur.

On paie le plus haut prix pour la plume.

Chemin de Fer Intercolonial,

SERVICE D'ETÉ.

COMMENÇANT LE 14 JUIN 1880.

IL y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Partant de la Pointe-Lévis	7.30	A.M.
Arrivant à la Rivière-du-Loup	1.00	P.M.
" Trois Pistoles	2.05	"
" Rimouski	3.41	"
" Campbellton	7.55	"
" Dalhousie	8.31	"
" Bathurst	10.15	"
" Newcastle	11.40	"
" Moncton	2.10	A.M.
" Saint-Jean	6.05	"
" Halifax	10.45	"

Les convois font jonction à Chaudière Curve avec ceux du Grand-Tronc qui quittent Montréal à 10 heures p. m., et à Campbellton avec le steamer *City of Saint-John*, qui fait voile le mercredi et le samedi matin pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les convois qui vont à Halifax et à Saint-Jean se rendent à destination le dimanche.

Les chars *Pullman* quittant Montréal le lundi et le mercredi se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent le mardi et le jeudi, à Saint-Jean.

On peut se procurer dès maintenant des BILLETS D'EXCURSION POUR L'ETÉ, par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques PLACES D'EAU et de PÊCHE sur le bas du Saint-Laurent, Métapédiac, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Edouard et les provinces maritimes.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

Chemin de fer Q. M. O. et O

Changements d'heures.

A PARTIR DE

MERCREDI, 23 JUIN 1880.

Les trains partiront aux heures suivantes

	Mixte.	Malle.	Express.
D'Hochelaga pour Hull	1.00 a.m.	8.30 a.m.	5.15 p.m.
Arrivant à Hull	10.30 a.m.	12.40 p.m.	9.25 p.m.
De Hull pour Hochelaga	1.00 a.m.	8.20 a.m.	5.05 p.m.
Arrivant à Hochelaga	10.30 a.m.	12.30 p.m.	9.15 p.m.
		Passagers de nuit.	
D'Hochelaga pour Québec	6.00 p.m.	10.00 p.m.	3.00 p.m.
Arrivant à Québec	8.00 p.m.	6.30 a.m.	9.25 p.m.
De Québec pour Hochelaga	5.30 p.m.	9.30 p.m.	10.10 a.m.
Arrivant à Hochelaga	8.00 a.m.	6.30 a.m.	4.40 p.m.
D'Hochelaga pour Saint-Jérôme	5.30 p.m.		
Arrivant à Saint Jérôme	7.15 p.m.	Mixte.	
De Saint-Jérôme pour Hochelaga		6.45 a.m.	
Arrivant à Hochelaga		9.00 a.m.	

Le service des trains locaux entre Hull et Aylmer se fait comme suit:

Départs d'Aylmer—7:45 et 11:00 a. m.; 4:30 et 8:30 p. m.

De Hull—9:00 a. m. et 12:50; 5:30 et 9:40 p. m., se reliant avec les trains allant à Montréal et en arrivant.

Les trains quittent la Station de Mile-End *Sept Minutes plus tard.*

De magnifiques Chars Salons sont attachés à chaque train de passager et des Chars Dortoirs aux trains de nuit.

Les Trains allant à Ottawa ou revenant correspondent avec ceux de Québec, aller et retour.

Les trains voyagent sur le temps de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202, rue St. Jacques, à Montréal.

Les trains du dimanche laissent Montréal et Québec à 4.00 p. m.

L. A. SENECAL,
Surintendant général.

GRANDE CHANCE

Terrain à vendre à très-bon marché

M. F. X. Boileau, de Buckingham, offre en vente des terres de différentes grandeurs, (50, 100, 200 âcres et au-dessus) situées dans les cantons ou townships de Buckingham, Templeton, Portland, Lochaber, Derry, etc., dans le comté d'Outaouais. Plusieurs de ces terres sont magnifiques et possèdent une grande fertilité; elles sont toutes plus ou moins défrichées en partie, avec maisons et autres bâtisses y érigées.

Les prix varient à partir de $100

Aussi, à vendre, une TANNERIE, dans une des bonnes paroisses canadiennes de la vallée d'Outaouais.

S'adresser à

F. X. BOILEAU,
Buckingham, P. Q.,
Ou au bureau de ce journal.

Ottawa, 15 Juin 1880. 1an

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

T. J.

A maintenant en main un magnifique approvisionnement de

Thé de 40 cents!

De qualité supérieure, sans égal pour aucun prix.

—AUSSI,—

Sucre Jaune magnifique, a 8, 9 et 10c. la livre.

Qu'on en fasse l'essai, et je suis convaincu

VENTE DE GANTS DE KID

Gants de kid pour dames, nuances légères

RÉDUITS DE

75 cents a 40 cents

CHEZ

BRYSON & Cie.

Nouveau Magasin au comptant

150 Rue SPARKS.

Harnais, Selles, Malles, Valises

Etc., etc., etc.

Les soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont fabriqué durant l'hiver, et offrent maintenant en vente, un magnifique assortiment de

Harnais, Selles, Malles, Harnais pour les chantiers et la ferme, Harnais pour charrettes écossaises, Harnais de travail, Colliers, Selles de dressage, Couvertures de Chevaux de toute description, etc., etc.

☞ CUIR A HARNAIS COUPE A ORDRE OU EN QUANTITE

Spécialité de GENOUILLÈRES POUR LES CHEVAUX sujets à se blesser ou pour ceux qui font de longs trajets.

Ceux qui auraient besoin d'articles dans notre branche feront bien de venir inspecter notre stock. Nous offrons des avantages tels qu'ils devront avoir pour résultat d'établir des relations satisfaisantes entre nous et le public.

S. & H. BORBRIDGE,

88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove,

BASSE-VILLE, OTTAWA

Ottawa, 20 mars 1880.

P. BASKERVILLE ET FRERES

Epiceries Vins, Liqueurs et Provisions

A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ETRE SURPASSÉS.

Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour assurer nos clients que nous pouvons leur donner une bonne valeur pour leur argent

La vitrine de votre voisin

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et les belles marchandises qui y sont exposées, et au nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie, des chaises de luxe, des étagères, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex et examinez.

JOSEPH BOYDEN,

Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

A. SWALWELL,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

DE PREMIÈRE CLASSE.

CARRE DU MARCHE, BASSE-VILLE. 156 RUE SPARKS, HAUTE-VILLE.

Les MEILLEURES MARCHANDISEs aux plus BAS PRIX possibles

SE TROUVENT AU

MAGASIN DE TAPIS ET D'AMEUBLEMENTS, D'OTTAWA.

SHOOLBRED et Cie.

Importateurs de *TOILES CIRÉES* pour planchers.—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie., (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins.

SHOOLBRED et Cie., 148 rue Sparks.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Ottawa, 2 août 1879. 1ar

Je me levai de l'angle de la fenêtre où j'était assis, et je courus vers mon père. Il me tint debout entre ses jambes, découvrant mon front d'une main comme pour lire dans mes yeux, et me demanda:

—Lequel aimes-tu mieux, avoir un précepteur comme ton ami Gilbert, ou aller au collége?

—Pensionnaire? m'écriai-je avec une certaine terreur.

—Non, externe.

—J'aime mieux le collége!

—Vous voyez, Amélie, dit mon père.

J'entendis un soupir profond, ce fut l'unique réponse de ma mère.

Mon père se leva.

—Je vais chez le proviseur, dit-il; la rentrée des classes a lieu dans huit jours.

En me trouvant seul dans le salon avec ma mère, je me sentis embarrassé et troublé.

Ma mère me voyant boudeur parce que je me trouvais coupable, me prit doucement par la main, en lissant mes cheveux que je portais encore longs et bouclés.

—Tu ne te trouves donc pas heureux ici, Vital?

—Si, ma mère.

—Alors pourquoi souhaiter aller au collége?

—A cause des récréations, répondis-je.

—Je ne te verrai presque plus, dit-elle.

—Bah! mère, j'aurai le jeudi et les vacances.

Elle se détourna pour essuyer une larme.

Je lui sautai au cou.

—La maison n'est pas gaie, Vital, je le sais bien, mais tu y es si aimé! Reste, mon enfant, toujours près de ta mère! quand ton père rentrera, je lui dirai que tu as changé d'avis.... Reste.... je te donnerai ma montre d'or la plus petite, que tu trouves si jolie.

Je refusai.

Souvent, en passant auprès des murs du collége, j'avais entendu pousser des cris de joie, retentir des éclats de rire! les ballons sautaient par-dessus les murs, on jouait aux barres, à saute-mouton, et je ne pouvais me promettre ces bruyants plaisirs avec un précepteur triste, pauvre, humilié de sa situation, et voyant presque un ennemi dans l'enfant riche qu'il est chargé d'instruire.

Ma mère n'alla point ce jour-là faire sa promenade accoutumée. Elle monta dans sa chambre. J'avais un remords, et sa douleur m'oppressait comme une faute. Je courus au premier étage, j'entrai dans un salon qui ne s'ouvrait que les jours de réception, je gagnai une sorte de boudoir qu'une glace sans tain en séparait. Une muraille de fleurs lui formait un rideau; néanmoins je pus voir ma mère agenouillée devant son prie-Dieu, invoquant pour moi le crucifix sur lequel s'attachaient ses yeux....

A six heures mon père rentra.

Pendant le dîner nous restâmes silencieux.

Les premiers jours de la vie de collége furent une sorte d'ivresse. Tout m'enchantait; j'étais fier de ma gibecière d'écolier, je trouvais un bonheur indicible à lancer comme une fronde mes livres liés par une courroie; le latin me plaisait comme une musique; j'apprenais l'argot du collége, je riais du pion; je taquinais les petits, j'avais un copain; je savais écrire ma leçon dans le fond de ma casquette, copier à la fois cinq lignes d'un pensum; je faisais une banque de billes, et je fondai une agence de vers à soie.

Parmi mes camarades de classe, Pothin Manjou et Roch Onfroy étaient les préférés. Je partageais avec eux les friandises de mon déjeuner, mes billes d'agate; je leur permettais de jouer avec m[illegible] quilles et de lancer mon cerf-[illegible]lant. Je ne tardai pas à dem[illegible]der à ma mère la permission [illegible] les inviter à venir passer le je[illegible] avec moi. Elle n'osa me refus[illegible] mais elle fut attristée de me voir manifester ce désir; ce jour qu'elle croyait réservé pour elle, je le lui prenais encore! Elle n'objecta rien, cependant. D'ailleurs, mon père trouvait mon souhait très naturel, et il me donna tout de suite son autorisation.

Pothin Manjou était un garçon de douze ans, hardi, fort, grand pour son âge, plein de témérité. Apprenant mal et n'ayant le désir de rien savoir, il doublait régulièrement toutes ses classes. Pothin m'imposait beaucoup; s'il ne m'avait pas aimé, il m'eût fait peur; mais il me prenait sous sa protection, battait ceux qui faisaient mine de m'attaquer; et, en raison de ses services au pugilat, il se trouvait le droit de partager ma bourse et de manger mes confitures.

Roch Onfroy, chétif, malingre, aux longs bras, aux gestes d'araignée, aux cheveux jaunes, possédait une imagination diabolique. Dans notre association, Roch était la tête et Pothin le bras. Roch [illegible]le [illegible]as [illegible]rs [illegible]it [illegible]m[illegible]blait découler de ses lèvres; mais il répondait à voix basse, doucement et par d'humbles paroles. A vrai dire, je n'aimais pas ces amis avec mon cœur. J'attendais une sorte d'initiation au mal qu'ils pouvaient me donner. Chaque dimanche, chaque jeudi, nous jouions un nouveau tour, soit aux gens de la maison, soit à d'innocents boutiquiers. Je croyais me grandir à chaque escapade. J'avoue que le plus souvent ces farces vulgaires ou brutales ne m'amusaient guère. Maseule jouissance était de braver une défense, d'enfreindre un réglement. Je constate pourtant que ma conscience était pure d'une faute grave. Je dénaturais mes bons penchants, je viciais ma nature, mais toutes ces fautes pouvaient être imputées à ma jeunesse et à mon ignorance.

Un jeudi, nous étions en octobre et en pleines vacances, l'idée vint à Manjou de prendre dans la maison du jardinier une échelle servant pour l'émondage des arbres, et de regarder ce qui pouvait se passer dans les jardins voisins du nôtre.

L'un d'eux appartenait à un pauvre homme qui bêchait, sarclait et binait un coin de terre, trouvant le moyen de vivre avec les produits d'un arpent.

Pothin avait posé l'échelle sur la crête du mur.

—Oh! s'écria-t-il avec enthousiasme, les belles poires! Monte un peu voir, Roch, et toi aussi, Vital.

Celui-ci gravit les échelons comme un sapajou et se mit à cheval sur la muraille.

—On en mangerait! ajouta Onfroy.

—On en mangera! conclut Pothin.

En ce moment j'étais au sommet de l'échelle.

—Qu'en dis-tu? me demanda Pothin.

—Je dis que les nôtres valent bien celles-là! Si vous en voulez, le jardinier va en cueillir.

—Non, Vital, celles-ci sont meilleures.

—Pourquoi?

—Parce qu'elles sont difficiles à prendre.

—Au surplus, si tu y tiens, je le dirai à ma mère. Maclou vend ses fruits; et nous en aurons au dessert.

—Es-tu bête! s'écria Pothin, où sera le plaisir si tu les achètes?....

—Maclou est pauvre, je ne peux le prier de m'en faire cadeau....

—Prends-les!

—Voler Maclou!

—Le beau crime, quelques poires, tu n'en auras pas pour trois francs!

—Ça va, dit Roch, et c'est une bonne farce. Nous te dirons bonsoir de bonne heure; nous ferons semblant de partir, tu laisseras ouverte la porte de la ruelle; nous serons cachés dans le jardin pour t'attendre.... Une fois tout le monde endormi dans la maison, tu nous rejoins, nous faisons comme tout à l'heure, nous gravissons l'échelle, nous descendons chez le voisin Maclou et nous ravageons ses espaliers.

Pothin battit des mains.

Je me taisais.

—Poltron! s'écria Roch

—Je ne suis pas poltron, répondis-je, je suis honnête.

—Les braconniers aussi, à ce que dit mon père; cela n'empêche pas qu'ils tuent le gibier de leurs voisins!